

# UTILISEZ UN EPI

lors de situations d'urgence  
ou de travaux d'entretien

pendant la mise en place  
d'autres méthodes de  
maîtrise des risques

lorsque les autres  
méthodes n'assurent pas  
une protection suffisante

lorsqu'on ne peut suivre  
les méthodes de maîtrise  
ci-après :

## ÉLIMINEZ

le danger en modifiant  
le processus

## REMPLECEZ

par un processus ou un  
produit plus sécuritaire

## MAÎTRISEZ

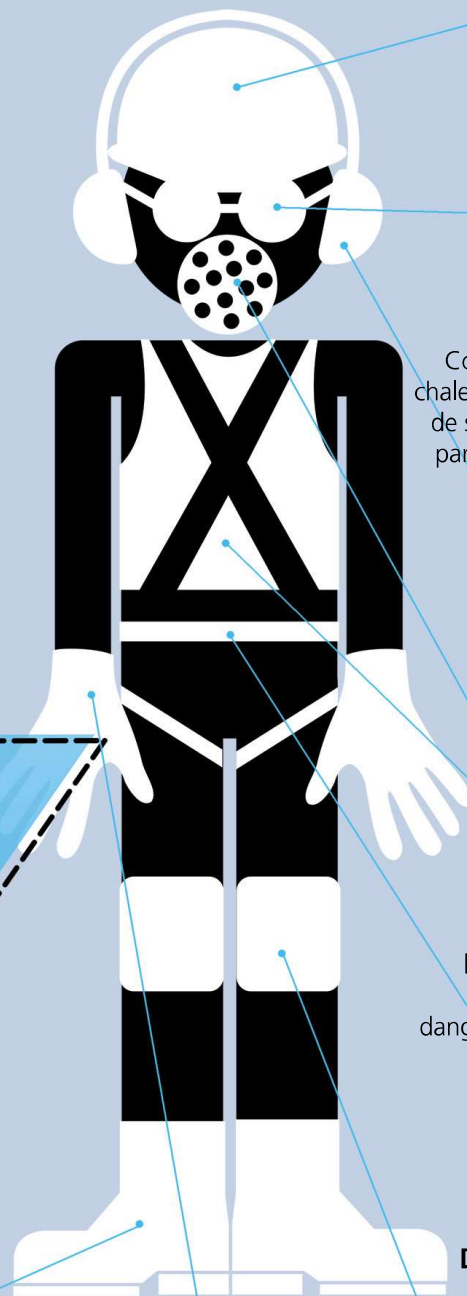
le risque à la source

## RÉDUISEZ

l'exposition grâce aux  
mesures administratives  
et aux pratiques  
de travail

**UTILISEZ  
L'EPI**  
en dernier  
recours

# Équipement de protection individuelle



**Protection de la tête**  
Impact à la tête



**Protection oculaire/ faciale**

Contact avec des substances chimiques, de la chaleur, des rayonnements générés par des travaux de soudage ou des lasers, des poussières ou des particules soufflées par le vent, des fluides sous pression, des risques biologiques



**Protection auditive**  
Bruit excessif



**Protection des voies respiratoires**  
Inhalation de substances potentiellement dangereuses, comme les poussières et les vapeurs



**Dispositif amortisseur  
de chute/antichute**

Risque de chutes de  
3 mètres ou plus

**Visibilité**

Faible visibilité,  
mauvaises conditions  
météorologiques,  
la nuit



**Protection des pieds**

Objets qui tombent ou qui roulent; perforations causées par des objets tranchants; risques d'électrocution; surfaces inégales ou glissantes



**Protection des mains**

Coupures, écorchures ou perforations; expositions à des produits chimiques; chaleur et froid; électricité; risques biologiques



**Autre protection** (selon les besoins)